

Bulletin Municipal

BADAROUX Hiver 2024/2025



Le Mot du Maire



Chères Badarousiennes, Chers Badarousiens,

Une nouvelle année débute, ce moment où, ensemble, nous nous tournons vers l'avenir avec espoir et détermination mais avant d'envisager ces perspectives, revenons un instant sur 2024. Notre Commune a été lauréate du dispositif « Village d'Avenir » nous bénéficions d'un accompagnement en ingénierie pour tous les projets relatifs au développement de notre territoire.

La concrétisation des plus grandes ambitions demande du temps et de la patience, mais petit à petit nos idées prennent forme.

Ainsi, avril 2024 a vu une première grande étape dans l'avancement du projet de création de l'atelier d'artisanat partagé avec l'achat par la commune de l'atelier Gonzalez dont les travaux de rénovation débiteront courant 2025.

Toujours dans le registre des grands desseins, notre commune confirme son engagement en faveur des énergies renouvelables le projet de création du parc photovoltaïque consacré en cette fin d'année par un retour d'enquête publique favorable qui augure le meilleur pour la suite et prouve une nouvelle fois, s'il en était besoin, l'engagement sincère des Badarousiens en faveur de la transition écologique.

Enfin 2024, c'est surtout l'année des héros, cette année, la fête de notre village a bien failli connaître une issue des plus funestes suite au malaise cardiaque d'un jeune joueur de football lors du tournoi de sixte. C'est au courage et au sang-froid de Lilian et Bastien que le jeune homme doit son salut, je tiens à les féliciter et à les remercier au nom de chacun d'entre nous.

Nous avons tous la possibilité de les imiter, d'aider et protéger notre prochain en nous formant aux gestes qui sauvent mais aussi plus simplement en prenant des nouvelles de nos voisins âgés et isolés, ou en aidant les plus fragiles dans leur quotidien... ce sont parfois de petits actes d'apparence très banales qui contribuent à construire une vie meilleure pour tous.

Voilà pour l'année écoulée, et c'est désormais enrichis de ces belles leçons de vie que nous nous tournons vers 2025 et tous les projets qui nous y attendent.

En premier lieu nous venons d'obtenir pour notre projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le site de Louchausse l'autorisation de défrichage, dernière étape avant l'obtention du permis de construire.

Nous allons débuter un programme pluriannuel d'investissement de réfection complète des rues du village, réaménager l'abribus et peut-être le changer de place.

En matière d'assainissement, les postes de relevage du Cambon et du Rastel vont être enfin réalisés. Dans le village nous réfléchissons à la réfection du parking de l'église et la montée vers la mairie en vue de modifier le mur contre la maison Béral et augmenter la visibilité des automobilistes qui ont parfois du mal à se croiser à cet endroit.

Je souhaite à notre commune de continuer à grandir, à se développer, tout en préservant ce qui fait notre identité, notre patrimoine et nos valeurs. Nous avons tous à cœur de construire ensemble un avenir qui soit à la hauteur de nos ambitions et de nos rêves collectifs. Nous poursuivrons les projets qui amélioreront le quotidien de chacun d'entre nous, que ce soit dans le domaine de l'éducation, des infrastructures ou de la transition écologique. L'engagement de la municipalité restera sans faille pour vous offrir un cadre de vie toujours plus agréable et solidaire. Je vous invite à participer activement aux projets communs. Votre voix est essentielle et chaque idée, chaque initiative compte pour faire de notre commune un lieu meilleur, plus juste, plus respectueux de l'environnement et plus accueillant pour toutes les générations. Je vous remercie de votre confiance et de votre soutien. Ensemble, je suis convaincue que nous pouvons faire de 2025 une année pleine de réussites et d'accomplissements. Je vous adresse à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année. Bonne année à tous !



Actus

Formation aux premiers secours, Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1):

Suite aux événements survenus lors de la fête de Badaroux fin juillet et le sauvetage du jeune joueur de football victime d'un malaise cardiaque sur le terrain, la Mairie a décidé de s'associer au CESU 48 de l'hôpital Lozère pour proposer à toutes et tous, Badarousiens ou non, une formation aux premiers secours : Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1). Acquérir les bons réflexes et devenir le premier maillon de la chaîne des secours, tel était l'objectif de cette journée animée par Hervé CATALANO (CESU 48) et Christophe BOUQUET (formateur diplômé). Afin d'inciter le plus grand nombre de personnes à prendre part à cette action, la Mairie finançait une partie de l'inscription des participants Badarousiens. Nous adressons nos félicitations aux diplômés.



Souriez vous êtes filmés !

Devant l'efficacité des dispositifs déjà en place constatés par les nombreuses et précieuses informations apportées aux forces de l'ordre dans le cadre de leurs enquêtes ; notre Commune a récemment élargi son parc de caméras de vidéo-surveillance. Des caméras ont en effet été installées en de nouveaux points identifiés comme potentiellement sensibles par les services de gendarmerie qui nous ont apporté leur précieux concours dans la concrétisation de ce projet co-financé par la Commune et l'Etat via la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), le Fond Inter Ministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) et le produit des amendes de police.

Réfection de la route reliant Badaroux au Born

Souvenez-vous, début avril 2024, la RN 88 a dû être fermée en urgence à la circulation de tous les véhicules entre la sortie Est de Badaroux et la Tourette en raison d'un risque important d'éboulement. Les déviations prévues par la Préfecture imposaient des détours importants. Par conséquent, cette fermeture avait entraîné de très nombreux bouleversements dans la circulation des poids lourds qui empruntaient alors des voies non adaptées à leur passage et des voitures qui circulaient alors en grand nombre sur les voies communales. La route reliant le Born à Badaroux en particulier en a fait les frais, de nombreux usagers de la RN choisissaient d'emprunter cette voie pour rejoindre Mende ou Langogne. Néanmoins, cette dernière n'ayant pas la capacité à recevoir un flux aussi conséquent de véhicules, le revêtement s'est trouvé considérablement dégradé. Suite à cet épisode, la Route reliant Badaroux au Born a fait l'objet d'une réfection complète co-financée par les deux Communes ainsi que par l'Etat via la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.



Actus

Fête de Badaroux

Le comité des fêtes était au rendez-vous pour la traditionnelle fête de Badaroux en ce dernier week-end de juillet et, comme chaque année, petits et grands ont répondu présents et se sont retrouvés autour des habituels épreuves sportives, animations, repas conviviaux, musiques et danses endiablées ! Promesses tenues pour ces festivités clôturées par leur traditionnel feu d'artifice. Cette édition 2024 aurait pu connaître un dénouement des plus funestes. Le 27 juillet, premier jour des festivités, le tournoi de sixte bat son plein quand soudain, un jeune joueur de 16 ans s'écroule au milieu du terrain, victime d'un arrêt cardiaque. Grâce au sang-froid et à l'intervention rapide de Lillian et Bastien, ce jeune homme aura la vie sauve. Pour leur comportement exemplaire, ces deux héros de l'été ont été mis à l'honneur lors de la cérémonie des vœux de la municipalité qui, à cette occasion, a invité chaque Badarousien et Badarousienne à retenir cette belle leçon de citoyenneté et les a encouragés à se former aux gestes qui sauvent.



Hommage

Roger PIC

Vendredi 4 Octobre 2024 nous quittait, à l'aube de ses 94 ans, Roger PIC, figure bien connue des Badarousiens, Mendois et même Lozériens. En cette fin octobre 2024, sa famille, ses amis ainsi que la municipalité de Badaroux ont choisi de rendre hommage à ce sportif émérite au grand cœur et aux accomplissements innombrables. Ancien conseiller pédagogique en éducation physique et sportive et Footballeur de la première heure, il intègre l'éveil mendois, la grande équipe qui évoluait au 4ème niveau national, ce qui reste la plus haute division jamais atteinte, il était leur goal. Roger a fait la guerre d'Algérie durant son service militaire de 1955 à 1957, il était sous-lieutenant, un pan de sa vie dont il parlera très peu, comme beaucoup dans son cas. Néanmoins il était régulièrement présent aux rassemblements de la Fnaca. Mais c'est sa rencontre avec Marie Claire qui va changer le cours de sa vie. Leurs chemins se croisent, un soir de bal alors qu'il avait pris un coup à la tête, elle le soigne. Ils se marient en 1961 à Paris, de cette union, sont nés Christian et Isabelle. Installés à Badaroux, dans le lotissement des combes dans les années 70, leur maison était un lieu de rencontre, de passage, un bel exemple d'ouverture d'esprit. Ce sportif accompli a skié avec les enfants jusqu'à ses 85 ans. Bouliste brillant, il s'est rendu par deux fois aux championnats de France de pétanque. Pour cet engagement et son accompagnement sportif, il a été décoré : de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif en 1962, de la médaille d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif en 1971 et de la médaille d'or de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif en 1979. À sa retraite, il a continué à accompagner l'école de Badaroux pour les activités ski et spéléo. Amoureux des livres, il lisait beaucoup et a même écrit et publié plusieurs ouvrages sur l'école et le syndicalisme. C'est en Arles que s'est éteint Roger en ce 4 octobre et, bien qu'il ne résidait plus à Badaroux depuis quelques temps, personne ici ne l'avait oublié. Badaroux ne pouvait pas laisser partir Roger sans un dernier adieu à la hauteur de tout l'amour et la dévotion qu'il avait pu donner à ses habitants.



Atribus

La fin de l'été a été marquée de façon brutale au cœur de notre village par la destruction de notre abribus devant les commerces. Suite à un problème mécanique sur l'un de ses essieux, un poids lourd est venu terminer sa course sur le parking de la résidence Chanteloup, emportant au passage l'abribus et percutant plusieurs véhicules en stationnement. Par chance, personne ne se trouvait sous l'abribus à ce moment-là et aucun blessé n'est à déplorer. Un nouvel abribus sera prochainement installé afin de remplacer l'ancien, à cette occasion, la Mairie souhaite réaménager cet espace et a choisi, pour cela, de consulter les principaux et réguliers usagers de l'abribus via un questionnaire les invitant à s'exprimer sur le sujet. Un fois le formulaire complété, il suffisait de le déposer dans la boîte aux lettres prévue à cet effet devant les commerces. Leurs propositions vont maintenant être étudiées par l'équipe municipale et permettront de créer un nouvel espace agréable, fonctionnel et sécuritaire pour tous.

Ombrières sur le site de la Biogue

La municipalité projette la construction de deux ombrières équipées de panneaux photovoltaïques sur le site de la Biogue. Ces bâtis non fermés seraient implantés respectivement au-dessus du terrain de pétanque et à côté de l'aire de jeux. L'objectif de cette démarche est, à la fois, d'offrir un abri aux usagers de la Biogue ainsi qu'aux événements qui s'y déroulent mais également de confirmer l'engagement de notre commune en faveur des énergies vertes en créant un nouveau point de production d'énergie solaire sur notre Commune. Le projet est actuellement encore en phase d'esquisse et plusieurs options sont étudiées. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de son évolution.



Les photos témoignent de la violence du choc qui, fort heureusement, n'a fait aucune victime.

Parc photovoltaïque : Le point

Le projet de Parc Photovoltaïque suit son cours. L'enquête publique portant sur la mise en compatibilité de notre Plan Local d'Urbanisme et la demande de permis de construire conduite au sein des Communes de Badaroux et du Born entre le 14 octobre et le 14 novembre 2024. Chacun pouvait, à l'occasion des permanences du commissaire enquêteur, venir se renseigner sur les détails du projet dont le dossier était mis à libre disposition du public aux heures d'ouverture de la Mairie pendant toute la durée de l'enquête. Enfin, tous ceux qui le souhaitaient pouvaient consigner leurs observations sur le registre prévu à cet effet.

L'issue de cette procédure fût des plus heureuse pour ce grand projet puisque, outre l'avis favorable émit par le commissaire enquêteur, la Commune a obtenu de la Préfecture l'autorisation de défrichage. Il s'agissait là de la dernière étape avant l'obtention du permis de construire qui vient, avec les avis favorables déjà obtenus des différentes commissions de protection de l'environnement, consacrer ce projet d'envergure lancé il y a quatre ans.

Villages d'Avenir

Notre Commune a été retenue dans le cadre de l'appel à projet : Villages d'Avenir. Un programme prévu par le gouvernement pour accompagner le développement des Communes regroupant moins de 3500 habitants. nous allons donc avoir la chance de bénéficier d'un soutien et de conseils, notamment en matière d'ingénierie sur plusieurs projets d'aménagement de notre village. La sécurité sera le fil conducteur de cette démarche et le cheminement piéton entre l'école publique, les commerces et la mairie est au cœur de l'étude.

Campagne de stérilisation des chats errants

De nombreux chats errants dans les rues de notre village nous forcent à engager une campagne de stérilisation afin de limiter la prolifération de ces félins sur notre territoire et les désagréments qui en découlent. Une demande d'accompagnement auprès de la fondation Brigitte Bardot est en cours et sera lancé prochainement un appel à bénévole afin de procéder au trappage des animaux qui seront ensuite conduits chez le vétérinaire pour y être stérilisés. Si vous souhaitez participer, vous pouvez d'ores et déjà vous faire connaître auprès de nos services. Outre les petites mains volontaires pour attraper les chats, nous sommes également à la recherche de cages de transport pour assurer le trajet jusqu'à la clinique. Si vous disposez de ces équipements et que vous acceptez de les prêter aux services municipaux, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Vous serez informés, via les canaux de communication habituels de la Mairie du lancement de cette campagne. En attendant, nous invitons chacun et chacune d'entre vous à faire preuve de civisme, afin de ne pas envenimer la situation. Songez qu'en l'espace de seulement quatre ans, un couple de chats peut engendrer jusqu'à... 20 000 individus ! Faisons donc preuve de vigilance... Propriétaire d'un chat ? Veillez à faire stériliser votre compagnon. Evitez également de nourrir les chats qui ne sont pas les vôtres, en effet, bien que votre attention à leur égard soit des plus louables, elle ne fait qu'inciter un nombre toujours plus important d'individus à demeurer sur un territoire restreint, décuplant alors le phénomène de reproduction intensive.



Cour Oasis Active

L'école publique Eliane Rajchnudel et la municipalité se sont engagées dans un projet de création d'une cour Oasis active à l'école publique. Initiée par l'éducation nationale et conduite par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Lozère, la démarche consiste en un réaménagement de la cour de l'école axé sur le principe de végétalisation de l'espace. Elle prévoit la création d'ombre, de jardins d'initiation, la réalisation de classes en extérieur et l'instauration de nouvelles activités sportives. Une première réunion de présentation du concept animée par le CAUE de la Lozère a eu lieu à l'école le mercredi 4 décembre 2024 en présence de Madame le Maire, de la directrice de l'école et de représentants de l'éducation nationale et de jeunesse et sports. L'équipe éducative de l'école sera partie prenante de la démarche et une classe (vraisemblablement celle des CM) sera associée au projet. Les élèves ont commencé à réaliser des dessins pour illustrer leurs attentes d'aménagement de la cour. Au total, le CAUE devrait intervenir sur 9 séances auprès des enfants. Le projet inclura la coursive et ira jusqu'au city, il impliquera le retrait des arbres, de la haie et du béton. Le nouvel aménagement de la cour devra favoriser les déplacements des enfants, leur permettre de bouger mais aussi de se protéger de la chaleur et du soleil. L'étude débutera dès le mois de janvier 2025 avec comme objectif un rendu en juin pour une réalisation des travaux lourds pendant l'été 2025.

Fêtes et cérémonies

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Le 11 novembre, journée du souvenir pour saluer le courage des enfants de Badaroux Morts pour la France dans les tranchées de la Grande Guerre. A 11h00, heure du « Cessez le Feu », Madame le Maire, ses Adjointes et Conseillers ainsi que les Anciens Combattants ont déclamé les noms de nos valeureux combattants puis procédé au traditionnel dépôt de gerbes sur le Monument aux Morts avant d'entonner la Marseillaise en clôture de cette cérémonie commémorative.



Marché de Noël

Devant le succès des précédentes éditions, le comité des fêtes a choisi, cette année encore, d'organiser son marché de Noël au cœur de notre village. Une nouvelle édition donc pour ce rendez-vous devenu presque traditionnel qui portait cette année encore fièrement la magie des fêtes et la douceur de l'avenant. En plus du bon pain frais cuit le matin même au four des Bories, crêpes, chocolat, vin et marrons chauds sont venus ravir petits et grands gourmands. Une chasse au trésor organisée par la Mairie attendait les enfants, les conduisant en plusieurs points du village, une belle façon de découvrir ou redécouvrir nos rues et toutes leurs petites singularités. Les artisans locaux étaient bien présents eux aussi et ravis de présenter le fruit de leur travail sur leurs étals bien achalandés.



Soirée d'automne organisée par le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes nous a régalé pour une soirée d'automne le 31 octobre avec une bonne soupe préparée par quelques bénévoles, des planches de charcuterie, des crêpes et des bonbons...le tout dans une ambiance conviviale et familiale. Des soirées comme on les aime avec toute leur générosité et leur cœur.



Vœux municipalité

En cet après-midi du dimanche 12 janvier 2025, la municipalité avait convié la population Badarousienne pour un moment de convivialité à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux. L'occasion d'opérer une petite rétrospective sur l'année écoulée mais aussi de présenter la feuille de route pour l'année à venir. A l'occasion de cette cérémonie, nous avons souhaité mettre à l'honneur Lilian et Bastien, nos deux secouristes de l'été dont le courage et la maîtrise des gestes qui sauvent ont permis de sauver la vie d'un jeune homme victime d'un malaise cardiaque durant le tournoi de sixte de la fête du village. Chacun a ainsi été invité à les imiter dans son quotidien, par l'apprentissage des gestes de premier secours mais aussi, par la manifestation d'attention et de vigilance à l'égard de ses voisins et des plus fragiles. Le traditionnel verre de l'amitié offert par la Mairie est venu clôturer cette belle cérémonie.

Circulation Route de Saint Martin

La vitesse soutenue de trop nombreux automobilistes nous contraint à implanter un dos d'âne sur la Route de Saint-Martin. Bien que conscients des contraintes imposées par ce nouveau dispositif de régulation de la vitesse, l'installation de ce dernier nous est apparue nécessaire pour assurer la sécurité de l'ensemble des riverains mais également des autres usagers de la route. En complément de cette mesure, un arrêté visant à restreindre la vitesse à 70 km/h sur la Route de Saint Martin et du Born (sur sa partie située hors-agglomération) a également été pris conjointement par les maires des deux communes.



Surveillance des devoirs

L'École Publique Eliane Rajchnudel propose à ses élèves de primaire un temps dédié à la réalisation de leurs devoirs en fin de journée, après la classe. La surveillance et l'accompagnement y sont assurés par le personnel communal ainsi que les apprentis et services civiques présents au sein de l'établissement. Nous souhaitons attirer l'attention des parents d'élèves désireux d'inscrire leur enfant à ce dispositif gratuit que le service n'y est pas assuré par un personnel enseignant mais par des assistants d'éducation titulaires, volontaires ou en formation qui se chargent d'accompagner les enfants dans la réalisation de leurs devoirs dans la limite de leurs compétences et savoirs. En aucun cas ces agents n'ont vocation à remplacer les enseignants dans l'apprentissage des notions ou dans le contrôle de la réalisation des travaux des élèves qui disposent par ailleurs d'une certaine autonomie sur ce temps d'étude dans la mesure où leur comportement ne perturbe pas le travail des autres. Par conséquent, aucun des surveillants ne saurait être tenu responsable d'un travail mal réalisé, oublié ou volontairement omis, ce dernier demeurant sous l'entière responsabilité de l'enfant et de ses parents. Par ailleurs, les agents en charge de ces temps se réservent le droit d'exclure temporairement ou définitivement du service un enfant dont le comportement inapproprié viendrait trop souvent perturber le calme indispensable au bon déroulement de cette étude.

Incivilités et déchets verts

Le sujet devient malheureusement récurrent dans notre bulletin communal. Le site de dépôt des déchets verts est encore le témoin de trop fréquents actes d'incivilité. Outre les dépôts sauvages et inappropriés qui se poursuivent encore, plusieurs vols de matériaux ont été constatés. Il est rappelé à tous que ce site est exclusivement réservé au dépôt des déchets verts, en aucun cas le prélèvement de quelques matières que ce soit n'y est autorisé hors accord exprès de la Mairie. Rappelons également que tout contrevenant se rend coupable de vol et encourt par conséquent les poursuites judiciaires et sanctions prévues par la loi.



Distribution du courrier

De nombreux problèmes quant à la distribution du courrier sur le territoire de la Commune ont été signalés en Mairie. En effet, au cours des dernières semaines, le service postal sur le village a été grandement perturbé et nombre d'entre vous n'ont plus reçu ni courrier, ni journaux pendant plusieurs jours. Nous attirons votre attention sur le fait que la Mairie et son Agence Postale Communale, qui est un relais de la Poste mais n'assure en rien la gestion des facteurs, ne sont pas responsables de ces dysfonctionnements. Ces derniers sont liés à une réorganisation des tournées des facteurs par le bureau de Poste de Mende avec qui La Mairie a d'ores et déjà pris contact à plusieurs reprises afin de trouver une issue rapide à ce problème. En attendant l'émergence d'une solution définitive, nous vous invitons à signaler tout incident lié au courrier au bureau de Poste de Mende ou sur la plateforme téléphonique de la Poste joignable au 3631.

Vie associative



De nouvelles activités sur le village

Les activités associatives ont repris leur cours dans les salles municipales. Cette année encore, Badaroux n'a rien à envier à ses voisins en matière de dynamisme et d'animation. Outre les séances de gymnastiques proposées par l'association Gymnastique Volontaire, les ateliers de Vannerie et d'Aquarelle et les réunions du Club des Sources qu'on ne présente plus, nous avons le plaisir d'accueillir en nos salles trois nouvelles activités. Tout d'abord, l'Afrovibe, proposée par Madame Daphné BONNARD les lundi soir de 19h à 20h dans la Grande Salle de la Mairie, est une danse fitness inspiré des danses afrodescendantes combinant chorégraphie, fitness et lâcher prise. Ensuite, toujours le lundi soir, le Foyer Rural vous propose désormais de vous initier à la danse orientale. Enfin, les mardis, de 20h à 22h vous aurez la possibilité de profiter de cours de théâtre avec la compagnie Pepstacle. Vous souhaitez vous renseigner ou vous inscrire à une ou plusieurs activités ? Le planning des associations est disponible à la mairie et sur notre site www.badaroux.fr : Découvrir Badaroux : Planning et annuaire des associations. Également, les coordonnées des différentes structures peuvent vous être communiquées sur simple demande auprès de la Mairie. N'hésitez plus, lancez vous !

Etat civil

Décès

.Antoinette BROS (née MAURIN) le 11/06/2024
.Danièle PIGEYRE (née MARÉCHAL) le 31/07/2024
.Régis MASSOT le 14/09/2024
.André MAURIN le 30/09/2024
. Denis MARTIN le 16/10/2024

Naissances

.Axel FIOLE le 25/05/24

Pour ne rien louper des prochains événements programmés sur la Commune

Téléchargez L'application IntraMuros

Disponible sur Apple Store et Play Store



Infos pratiques

Permanences du Maire et des Adjoints

Les permanences ont lieu **UNIQUEMENT** sur rendez-vous

Du Lundi au Vendredi à partir de 17h00	Valérie REBOIS-CHEMIN, Maire
Samedi de 9h00 à 12h00	Benoît VALARIER, Premier Adjoint, chargé des finances
Samedi de 9h00 à 12h00	Xavier SOUCHON, Deuxième Adjoint, chargé des travaux et de l'urbanisme
Samedi de 9h00 à 12h00	Stéphanie PASI, Troisième Adjointe, chargée du social

Ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale

Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

Contact

Tel : 04.66.47.71.32 / Mail : badaroux3@wanadoo.fr / Adresse : 2 rue de l'Egalité 48000 BADAROUX

Déchetterie de Mende (Causse d'Auge)

HORAIRES D'ETE (du 1^{er} Avril au 31 Octobre)
Du Lundi au Samedi : 8h30 / 12h00 et 13h45 / 18h00
Le Dimanche : 9h00 / 12h00
HORAIRES D'HIVER (du 1^{er} Novembre au 31 Mars)
Du Lundi au Samedi : 9h30 / 12h00 et 13h45 / 17h30

Collecte sélective

Le 1^{er} Mardi du mois, les employés municipaux récupèrent vos encombrants (tout objet ne rentrant pas dans le coffre d'une voiture, par exemple : matelas, cuisinières ...). Une inscription préalable en Mairie est obligatoire.

Espace déchets verts de Badaroux

Situé Route de Saint Martin, Ouvert 7 j/7 et 24h/24